

6410 Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion-caeruleae*)

CORINE : 37.31

EUNIS : E3.51

CRITERES DIAGNOSTICS ET CONSEILS POUR LA CARTOGRAPHIE

Description :

Cet habitat correspond aux prairies humides des sols pauvres en éléments nutritifs. Elles sont souvent floristiquement assez diversifiées et comportent un grand nombre de plantes à fleurs. C'est notamment le cas pour les prairies dominées par le Jonc acutiflore (*Juncus acutiflorus*) et les laïches.

Les prairies humides oligotrophes se rencontrent souvent en fond de vallon ou en bordure d'étang ou de tourbière. Dans de telles situations, les sols sont gorgés d'eau pendant la plus grande partie de l'année mais s'assèchent en surface en période estivale.

En absence d'entretien par fauche ou pâturage, la diversité floristique de ces prairies s'appauvrit et des espèces telles que la Molinie (*Molinia caerulea*) peuvent devenir très dominantes. Dans certains cas, la Molinie peut former des touradons denses ; la formation des touradons est souvent favorisée par de fortes oscillations de la nappe au cours de l'été et la minéralisation du sol en surface.



A gauche : Prairie humide oligotrophe à Carvi verticillé et Jonc acutiflore, têtes de bassin de l'Elle (©CBNB, M. Hardegen), à droite : *Cirsium gr. dissectum* dans une prairie humide oligotrophe, têtes de bassin de l'Elle (©CBNB, C. Bougault)

Définition extraite du Manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne (EUR28) :

1) Prairies à molinie planitiaires à montagnardes des stations à humidité variable et à sol pauvre en nutriments (azote et phosphore). Elles sont issues d'un régime de fauchage tardif extensif ou correspondent à des stades de dégénérescence de tourbières drainées.

Sous-types :

37.311 : sur sols neutro-basiques à calcaires avec fluctuations de la nappe phréatique et relativement riche en espèces (*Eu-molinion*). Le sol peut être paratourbeux à assèchement estival.

37.312 : sur sols plus acides avec végétation relevant du *Junco-Molinion* (*Juncion acutiflori*) à l'exclusion des prairies pauvres en espèces ou sur sols tourbeux dégradés.

4) Dans certaines régions, ces prairies sont en contact étroit avec les communautés des *Nardetalia*. Une transition vers le *Cnidion dubii* s'observe dans les prairies à molinie des vallées fluviales.

Habitats élémentaires des cahiers d'habitats :

15 habitats élémentaires, dont 4 présents en Bretagne.

- 6410-6 Prés humides et bas-marais acidiphiles atlantiques
- 6410-7 Prairies ouvertes acidiphiles atlantiques

- 6410-8 Prés humides acidiphiles atlantiques amphibies
- 6410-9 Moliniaies hygrophiles acidiphiles atlantiques

Divergences entre la définition originale (EUR28) et l'interprétation faite dans les cahiers d'habitats français :

Aucune.

La possibilité d'inclure les communautés du *Caricion canescenti – nigrae* à l'habitat d'intérêt communautaire a été évoquée en groupe de travail. Cette proposition n'a pas été retenue, l'habitat reste limité aux communautés du *Juncion acutiflori* et du *Molinion caeruleae* (alliance des sols paratourbeux basiques, absente de Bretagne). [décision prise en réunion du 11/12/2012]

Groupelements végétaux indicateurs de l'habitat (Bretagne) :

MOLINIO CAERULEAE - JUNCETEA ACUTIFLORI Braun-Blanquet 1950

***Molinietalia caeruleae* Koch 1926**

***Juncion acutiflori* Braun-Blanquet in Braun-Blanquet & Tüxen 1952**

Caro verticillati - Juncenion acutiflori de Foucault & Géhu 1980

Caro verticillati - Juncetum acutiflori (Lemée 1937) Korneck 1962

Cirsio dissecti - Scorzoneretum humilis de Foucault 1981

Oenanthe fistulosae - Agrostietum caninae de Foucault 2008

Deschampsia setaceae - Agrostietum caninae (Lemée 1937) de Foucault 2008

Lobelia urentis - Agrostietum caninae de Foucault 2008

Carici binervis - Agrostietum caninae de Foucault 2008

Caro verticillati - Molinietum caeruleae (Lemée 1937) Géhu 1976 *ap.* Clément 1978

Anagallido tenellae - Juncenion acutiflori (Braun-Blanquet 1967) de Foucault 2008

Anagallido tenellae - Pinguiculetum lusitanicae (Rivas Goday 1964) de Foucault 2008

Serratulo seonei - Molinienion caeruleae de Foucault 2008

Cirsio filipenduli - Scorzoneretum humilis de Foucault 1993

Confusions possibles :

L'identification de l'habitat ne peut pas se baser sur la seule présence de certaines espèces indicatrices de l'habitat. Le Jonc acutiflore (*Juncus acutiflorus*) et la Molinie (*Molinia caerulea*) se rencontrent ainsi également dans d'autres types d'habitats.

Il existe ainsi des prairies humides mésotrophes riches, voire dominées par le Jonc acutiflore. Ces prairies ne relèvent pas d'un habitat d'intérêt communautaire. La présence d'un cortège d'espèces oligotrophes (*Ranunculus flammula*, *Carex echinata*, *Agrostis canina* ...) et la balance entre espèces oligotrophes et mésotrophes permet de distinguer le différents types de prairie humide à Jonc acutiflore.

Comme déjà évoquée pour les landes humides et méso-hygrophiles, la Molinie se rencontre dans de nombreux types d'habitat différents et peut facilement marquer la physionomie de ces habitats. La distinction entre les prairies humides oligotrophes à Molinie (habitat UE 6410), les landes humides et méso-hygrophiles « dégradées » dominées par la Molinie (habitats UE 4020 et 4030) et certains habitats tourbeux (notamment UE 7120 « Tourbières dégradées ») n'est ainsi pas aisée. On constate globalement encore un manque de connaissances pour les milieux pouvant être dominés par la Molinie dont l'interprétation nécessite souvent de disposer d'informations sur l'historique de l'occupation du sol. MADY (2008) a réalisé une première étude sur les communautés végétales dominées par la Molinie de Bretagne. Il propose notamment une clé de détermination permettant de distinguer différents types d'habitats dont la physionomie peut être marquée par la Molinie.

Prise en compte de l'habitat dans les cartographies des sites Natura 2000 bretons :

Cet habitat est globalement bien pris en compte dans les cartographies des habitats des sites Natura 2000 de Bretagne. Il existe cependant une certaine hétérogénéité dans la prise en compte des communautés dominées par la Molinie (confusions possibles entre les habitats d'intérêt communautaire 4020, 4030, 6410 et 7120).

Conseils pour l'inventaire et la cartographie de l'habitat :

Comme pour la majorité des habitats des zones humides, la meilleure période pour l'inventaire et la cartographie des prairies humides oligotrophes se situe entre juin et juillet. C'est à cette période que l'identification des graminées, des cypéracées et des plantes à fleurs associées sera la plus aisée. Les périodes d'inventaire devront également tenir compte des périodes de fauche et/ou de pâturage.

Pour la bonne interprétation des prairies dominées par la Molinie, le travail de MADY (2008) propose une clé d'identification.

REPARTITION

Répartition à l'échelle de l'Union européenne

Carte ci-contre

Source : EEA, ETCBD | GEBCO, IHO-IOC GEBCO, NGS, DeLorme

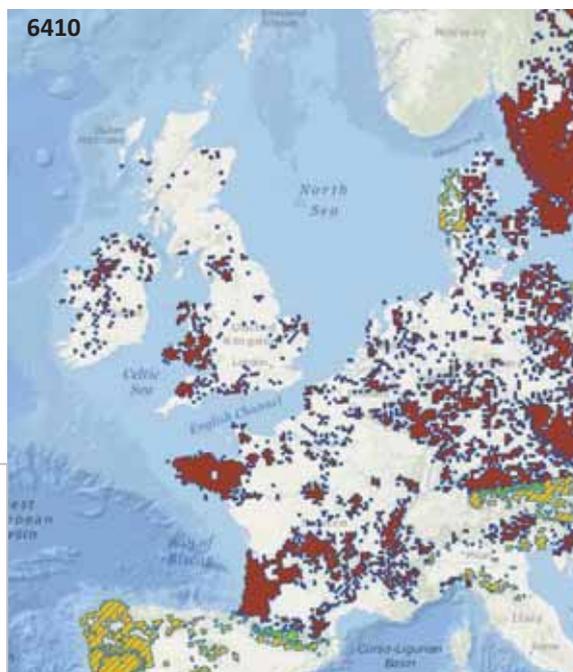
Répartition à l'échelle du réseau de sites Natura 2000 français :

Source : INPN, Base Natura 2000 version 09/2014

France : **394 ZSC**

Région atlantique française : **154 ZSC**

Bretagne : **31 ZSC**

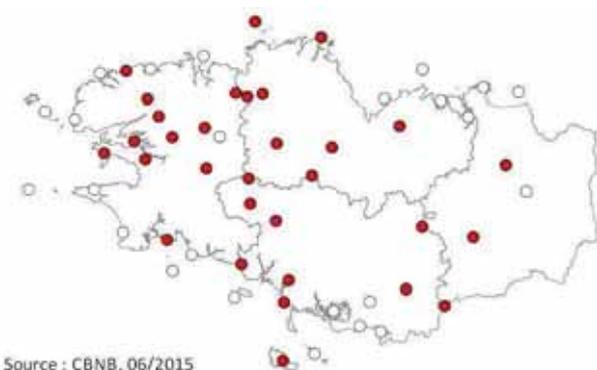


Habitat UE 6410 : Répartition et état de conservation à l'échelle des Etats membres de l'Union européenne

- Bon état de conservation
- Etat de conservation défavorable inadéquat
- Etat de conservation défavorable mauvais
- Etat de conservation inconnu

Source : EEA, ETCBD | GEBCO, IHO-IOC GEBCO, NGS, DeLorme

Sites Natura 2000 bretons abritant l'habitat



Sites Natura 2000 bretons dans lesquels l'habitat 6410 « Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux » est particulièrement bien représenté :

FR5300007 Têtes de bassin du Blavet et de l'Hyères

FR5300013 Monts d'Arrée centre et est

FR5300006 Rivière Elle

Sites Natura 2000 concernés avec précision de la surface occupée par l'habitat (source : cartographies Natura 2000 & BDD habitats du CBN de Brest) :

Code du site	Nom du site	Surface [ha]
FR5300007	Têtes de bassin du Blavet et de l'Hyères	112,03
FR5300013	Monts d'Arrée centre et est	88,9
FR5300006	Rivière Elle	66,94
FR5300002	Marais de Vilaine	48,12
FR5300003	Complexe de l'est des montagnes noires	43,87
FR5300067	Tourbière de Lann Gazel	18,71
FR5300027	Massif dunaire Gâvres-Quiberon et zones humides associées	13,89
FR5300028	Ria d'Etel	13,31
FR5300004	Rivière le Douron	11,83
FR5300024	Rivière Elorn	6,8
FR5300046	Rade de Brest, estuaire de l'Aulne	6,19
FR5300035	Forêt de Quénécan, vallée du Poulancre, landes de Liscuis et gorges du	5,99

	Daoulas	
FR5300026	Rivière Scorff, Forêt de Pont Calleck, Rivière Sarre	5,6
FR5300005	Forêt de Paimpont	5,37
FR5300039	Forêt du Cranou, Menez Meur	3,73
FR5300032	Belle Ile en mer	3,68
FR5300043	Guisseny	3,46
FR5300062	Etang du Moulin Neuf	3,26
FR5300058	Vallée de l'Arz	2,95
FR5300037	Forêt de Lorge, landes de Lanfains, cime de Kerchouan	2,12
FR5300014	Complexe du Menez Hom	2,06
FR5300008	Rivière Leguer, forêts de Beffou, Coat an Noz et Coat an Hay	1,68
FR5302014	Vallée du Canut	1,67
FR5300041	Vallée de l'Aulne	1,42
FR5300009	Côte de Granit rose-Sept-Iles	1,04
FR5300010	Tregor Goëlo	0,96
FR5300048	Marais de Moustierlin	0,53
FR5300036	Landes de la Poterie	0,52
FR5300059	Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannec	0,25
FR5300050	Etangs du canal d'Ille et Rance	0,13
FR5300019	Presqu'île de Crozon	<0,1

ETAT DE CONSERVATION DE L'HABITAT

Résultats du rapportage national 2007-2012 :

Code UE	Aire de répartition	Surface	Structure et fonction	Perspectives futures	Conclusion : état de conservation
6410	FV	U2	U2	U2	U2

Etat à favoriser :

Les prairies humides oligotrophes sont des milieux dont la préservation nécessite un entretien par fauche et/ou pâturage. En absence de gestion, ces prairies évolueront vers des fourrés et/ou des forêts humides. En Bretagne ce type d'habitat se rencontre de manière dispersée presque sur tout le territoire régional, mais les grands ensembles de prairies oligotrophes diversifiées sont rares. Les prairies les plus intéressantes se rencontrent souvent en tête de bassin versant, dans des paysages de lande et/ou de bocage.

Aujourd'hui, ces prairies sont souvent délaissées par l'agriculture, jugées peu productives et difficiles à exploiter (taille et accessibilité des parcelles notamment). Or le maintien des prairies humides ne pourra se faire que difficilement sans l'implication des agriculteurs. Les mesures agro-environnementales, et notamment la mesure Herbe07, peuvent être mobilisées pour aider à préserver ces prairies.

La fauche et le pâturage seuls ne suffiront pas à maintenir durablement ce type d'habitat. Sa préservation durable dépend également du maintien de zones humides pauvres en éléments nutritifs. L'amendement de ce type de prairie est ainsi à proscrire.